



## ENGAGEMENTS DU CYM & DU MEDIATEUR FAMILIAL

Conformément au règlement interne de fonctionnement du CYM et aux principes déontologiques adoptés par le Conseil National Consultatif de la médiation familiale et dès lors que la médiation familiale se met en place, le CYM et le médiateur familial prennent les engagements suivants :

### 1° COMPÉTENCES DU MÉDIATEUR

Le CYM s'engage à désigner un médiateur familial, professionnel des sciences humaines et/ou juridiques titulaire du diplôme d'État de médiateur familial, tenu de suivre les séances collectives d'analyse de la pratique et de formation continue.

### 2° CONFIDENTIALITÉ

Le médiateur familial respecte et préserve la confidentialité des rencontres et de tout document produit dans le cadre du processus de médiation familiale, sous réserve des dispositions légales (article 21-3 de la loi du 8 février 1995 relative à l'organisation des juridictions et à la procédure civile).

Dans le cas où la médiation est ordonnée par un juge, le CYM informera ce dernier que des accords ont pu être réalisés ou non (article 131-11 du Code de procédure civile). Le médiateur ne remettra la transcription de ces accords qu'aux intéressés eux-mêmes.

### 3° RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Le médiateur familial accomplit sa mission avec indépendance, neutralité et impartialité.

Il veillera à ce que chaque personne fasse valoir ses arguments dans des conditions équivalentes, ce qui l'autorise à les recevoir individuellement si nécessaire.

Le processus de médiation peut être interrompu si le médiateur familial estime que les règles de la médiation ne sont pas respectées ou qu'il n'est plus en mesure d'assurer la poursuite de sa mission.

Une séance de médiation dure environ 1h30.

Si la situation pandémique l'impose ou en cas d'éloignement géographique des participants, le médiateur familial proposera aux personnes une médiation par visioconférence.

## ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS A LA MEDIATION FAMILIALE

Nous nous engageons dans cette médiation familiale afin de renouer le dialogue et d'imaginer ensemble des solutions équitables et mutuellement satisfaisantes prenant en considération nos demandes respectives, nos intérêts et nos droits.

1° Nous nous engageons à participer aux rencontres de médiation dans le respect et l'écoute de chacun, ayant à l'esprit, le cas échéant, l'intérêt de notre (nos) enfant(s).

2° Nous fournirons avec sincérité toutes les informations nécessaires à l'analyse des problèmes et de nos besoins.

3° Nous pourrions formaliser, si nous le souhaitons, notre accord par écrit. Nous pourrions soumettre notre accord à l'homologation du juge, en vue de lui donner force exécutoire (article 131-12 du Code de procédure civile).

4° Nous savons que la médiation familiale peut être interrompue à tout moment par chacun de nous.

5° Nous ne ferons pas état dans une procédure judiciaire, sauf accord formel de chacun, des déclarations verbales ou écrites faites dans le cadre du processus de médiation familiale.

6° Nous réglerons chaque séance sur la base du barème qui figure au verso du présent engagement (possibilité de paiement en ligne en cas de visioconférence). La séance reste due en cas d'annulation tardive (préavis de 48 heures).

7° Nous acceptons d'être contactés par le Centre Yvelines Médiation afin d'exprimer notre appréciation sur la médiation.

8° En cas de médiation par visioconférence, nous nous engageons à respecter les principes essentiels énoncés dans l'annexe à la présente convention dénommée « L'engagement des participants à une médiation familiale en visioconférence ».



Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant : [rgpd@yvelines-mediation.com](mailto:rgpd@yvelines-mediation.com). En cas de différend, vous avez le droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la Cnil. Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici <https://www.bloctel.gouv.fr/>